**Lettre ouverte au Président Joseph Biden**

**Objet : fixer la responsabilité des gouvernants américains dans la fabrication de la situation tragique d’Haïti et réclamer la fin de l’ingérence américaine dans les affaires internes haïtiennes.**

**Port-au-Prince, le** 22 **octobre 2021**

**Monsieur Joseph** **Robinette Biden,**

**Président des Etats Unis d’Amérique,**

**1600 Pennsylvania Avenue Avenue**

**NW Washington, DC 20500,**

**Monsieur le Président,**

Nous, organisations et personnalités signataires, impliquées dans la recherche d’une solution haïtienne à la grave crise qui déstabilise Haïti, vous adressons cette correspondance pour rappeler **le niveau de responsabilité des gouvernants américains dans la fabrication de la situation scandaleuse d’Haïti et exiger la fin de l’ingérence américaine dans les affaires internes haïtiennes.**

Nul autre qu'un président américain ne saurait mieux savoir pourquoi Haïti est dans cet état si dramatique. Toutefois, nous tenons à  signaler un certain nombre de faits mettant en lumière la responsabilité des puissances impérialistes en général et des États-Unis d’Amérique en particulier dans la crise multidimensionnelle actuelle d’Haïti : son isolement diplomatique pendant 60 ans à la suite de la victoire de l'armée indigène (1802 et 1804) sur les armées esclavagistes et colonialistes, le saccage, le vol par l’administration américaine de ses réserves d' or le 17 décembre 1914 , préfigurant la volonté manifeste de faire main basse sur les richesses du pays, fait confirmé pendant l'occupation d'Haïti de 1915 à 1934, la destruction des institutions haïtiennes après 1915, les massacres de paysans résistants de 1915 à 1920, le paiement indu à la France d’une prétendue dette d’indépendance de 150 millions de francs or, la dilapidation, plus près de nous, d’environ *6, 43 milliards de dollars américains[[1]](#footnote-1)* par Bill Clinton et alliés, après le séisme de 2010,  et le vol autorisé de 4. 8 milliards de dollars américains du fonds Petrocaribe, l’imposition de chefs d’Etat préfabriqués. Autant de faits confirmant la déclaration récente de l’homme politique dominicain **Narciso Isa Condé** à savoir : **« *Tout au long des 19e et 20e siècles, et au 21e, les États-Unis, avec la France … ont détruit Haïti et considérablement appauvri son peuple.»[[2]](#footnote-2)***

En outre, l’application d’un ensemble de politiques d’ingérence, de déstabilisation systématique, de pillage, en complicité avec des élites locales corrompues et le soutien sans faille à des régimes fantoches, criminels, mafieux, mis en place par les différentes administrations américaines et leurs outils de domination (l’ONU, l’OEA, le FMI, le Core Group), ont grandement contribué à l’effondrement actuel de l’État haïtien. Pire, cette mafia internationale et locale opérant sous la supervision des ambassadrices Michele J. Sison et Helen La Lime ont orchestré la gangstérisation du pays, créant ainsi cette situation terrible qui oblige des milliers de nos frères et sœurs haïtiens/nes à abandonner Haïti, à migrer vers les USA, fuyant la misère, le kidnapping, les persécutions politiques.

Il convient de noter que la quête de liberté et de bien-être du peuple haïtien ne s'est jamais affaiblie. Ne pouvant trouver chez eux ce bien-être, les Haïtiens nourrissent l’illusion de le trouver ailleurs. Malheureusement, le tableau des traitements inhumains sous les ponts du Rio Grande, traitement différencié et discriminatoire contre les migrants et les réfugiés haïtiens en comparaison avec les cubains de Miami ou les afghans actuellement, vient confirmer, une fois de plus, la persistance du racisme anti-haïtien au niveau du pays ayant la prétention d’être la plus grande démocratie du monde.

**Monsieur le Président,**

Le temps de la rupture est enfin arrivé. Il importe, d’une part de rompre avec le comportement discriminatoire de l’administration américaine vis-à-vis des refugiés haïtiens et de les traiter dignement dans le respect de la norme internationale et donc de cesser ces expulsions massives et sommaires, d’autre part de dépasser les rancœurs historiques en reconnaissant le droit à l’autodétermination du peuple haïtien tel que stipulé dans l’article 1er commun aux deux Pactes[[3]](#footnote-3)**:** *« Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel, [[4]](#footnote-4)».*

En ce sens, le Peuple haïtien est en train de mener un combat légitime en faveur du changement radical du système politique, économique, social mafieux mis en place pour garantir, au détriment des intérêts supérieurs des masses populaires défavorisées, les intérêts des puissances impérialistes, des multinationales et des élites locales corrompues. Il s’agit donc d’inverser cette situation intenable et inacceptable en redéfinissant le rapport de dépendance entretenu entre l’International et Haïti, particulièrement entre Haïti et les États-Unis d’Amérique. L’inqualifiable ingérence américaine dans les affaires internes d’Haïti, au mépris total de la Convention de Vienne, représente, entre autres, un obstacle majeur à la construction d’une Haïti souveraine, prospère, et maitresse de son destin. C’est là l’une des principales revendications du peuple Haïtien en lutte. Comme l’indique votre envoyé spécial démissionnaire, Monsieur Foote : **« *ce que nos amis haïtiens veulent vraiment, et ce dont ils ont besoin, c'est l'opportunité de tracer leur propre voie, sans marionnettes internationales et sans candidats privilégiés mais avec un véritable soutien pour cette voie. Je ne crois pas qu'Haïti puisse jouir de la stabilité tant que ses citoyens n'auront pas la dignité de vraiment choisir leurs propres dirigeants de manière juste et acceptable*»[[5]](#footnote-5).**

**Monsieur le président,**

L’opinion publique haïtienne a été scandalisée et stupéfiée en apprenant la nouvelle de la nomination, à titre de Chargé d’Affaires de Monsieur Kenneth Merten, supporteur zélé du régime criminel PHTK, qui s’était, au mépris des usages diplomatiques, transformé en avocat de Michel Martelly. Une telle désignation vient confirmer, à la fois, votre volonté de ne pas respecter vos promesses de campagne aux Américano-haïtiens/nes et l’acharnement de votre Administration à marcher sur les brisées de l’Administration Trump qui a supporté à visière levée le régime corrompu et criminel PHTK qui a systématiquement ruiné Haïti durant ces dix dernières années.

**Monsieur le Président**,

Le peuple haïtien exige une **TRANSITION DE RUPTURE**avec des gens intègres, de caractère symbolisant la ruptureafin d’asseoir les bases du changement économique, politique, social et culturel qui permettra à tous et à toutes de vivre désormais dans une Haïti équitable et souveraine. Nous ne voulons pas d’aide humanitaire ni d’aide au développement qui  enveloppe, loin de développer effectivement.  Nous voulons continuer à marcher sur les traces du fondateur de la Patrie, **Jean Jacques Dessalines** qui a affirmé: **« *Nous avons osé être libres, osons l’être par nous-mêmes et pour nous-mêmes* »**[[6]](#footnote-6).  Le peuple haïtien réclame vivement son indépendance confisquée, sa liberté de choisir désormais par lui-même et pour lui-même ses dirigeants/tes ainsi que l’orientation politique, économique, sociale à donner à son pays.

Monsieur le Président

Nous, organisations et personnalités signataires, de concert avec le peuple haïtien, exigeons l’arrêt de la mise sous tutelle étasunienne déguisée d’Haïti à travers le renouvellement superflu à répétition de missions onusiennes infructueuses, inconstitutionnelles, néfastes, porteuses de malheurs, de cholera ( MINUSTHA), responsables de la gangstérisation actuelle du pays ( BINUH), la fin de l’ingérence américaine dans les affaires internes haïtiennes, une redéfinition des rapports entre votre pays et  Haiti. Dans cette perspective, nous réclamons le démarrage du processus de restitution et de réparation afin qu’Haïti redevienne ce pays modèle quelle était après la Révolution de 1804.

Veuillez agréer, **Monsieur le Président**, l’expression de notre considération.

Suivent les signatures :

**Haïti**

1. Josué Mérilien / Konbit Oganizasyon Politik Sendikal ak Popilè yo (KONBIT)
2. Dominique St Eloi / Centrale Nationale des Ouvriers Haitiens (CNOHA)
3. Origène Louis / Konfederasyon Nasyonal Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen
4. David Oxygène / Mouvement de Liberté, d’Egalité des Haïtiens pour la Fraternité (MOLEGHAF)
5. Rigaud Velumat / Mouvman Revolisyonè Pou Liberasyon Mas yo (MORELIM) / Latibonit
6. Iswick THEOPHIN / NOU SE DORVAL
7. Jean Lavaud Frederick, Confederation Nationale des Educateurs/trices d’Haiti ( CNEH)
8. Samuel NESNER / Sosyete Kiltirèl Jèn Ayisyen (SOKIJA) - Nòdwès
9. Augustave Ilesson / Kòdinasyon Oganizasyon Peyizan Basenble (KOPBB)
10. David TILUS / Groupe d’Action Francophone pour l’Environnement (GAFE)
11. Jacques Charlemagne/Rezo Oganizasyon Zòn Lwès ( ROZO)
12. Jean Mary Janvier/Organisation des Revoltees Haitiens (ORHA)
13. Guy Robert Gourdet / Rassemblement pour la Formtion et pour une Orientation Novatrice (RAFON)
14. Patrick Hyppolite /Union Nationale des Normaliens/nes d’Haiti ( UNNOH)
15. Fritznel Clerveau / Association des Jeunes Leaders Progressistes Intégrés (AJLPI)
16. Louis Bernard Dor / Fòs Delma 32
17. Pierre Michel Chery/Gwoup RefleksyonFowòm Politik Sosyopwofesyonèl Pwogresis Ayisyen (GR-FPSPA)
18. Cilien Luxenat / Komite Mobilizasyon Lekòl Nòmal Siperyè
19. Dieunor Danier / Rezo Òganizasyon Bèlfontèn (RÒB)
20. Lainé Louis / Rezo Oganizasyon Marigo
21. Lessage Henry / Kòdinasyon Peyizan Mak- Kavayon (KPM)
22. Camito Sainclair / Respect des Ouvriers Haitiens de Manifacture (ROHAM)
23. Jean Samieux St-Fleur/ Pa Ret Chita Gade
24. Hugues-Kapè Mondésir / Platfòm Oganizasyon pou Ideyal Boisrond TONNERRE (P.O.I.B.T)
25. Camille Chalmers/ Plateforme Haïtienne de Plaidoyer pour un Développement Alternatif (PAPDA)
26. Dr Yves Dorestal/ Professeur à l’Université d’Etat d’Haïti (UEH)
27. Jacques Adler Jean-Pierre/ Poète, Journaliste
28. Kébert Bastien/Artiste engagé
29. Dr Schiler Louidor/ militant politique
30. Me Sonet Saint –Louis/ professeur à l’Université d’Etat d’Haïti (UEH)
31. Armand Joseph Jules/ citoyen engagé
32. Dr Ilionor Louis, Recteur élu de la Faculté d’Ethnologie de l’Université d’Etat d’Haïti
33. Dr Georges Eddy Lucien/ Professeur à l’Université d’Etat d’Haïti (UEH)

**Amérique Latine et Caraïbes**

1. Henry Boisrolin / Comité Democratico Haitiano en Argentina
2. Juan Contreras / Coordinadora Simȯn Bolivar / Venezuela
3. Carlos Aznȧrez / Director del periȯdico Resumen Latinoamericano / Argentine
4. Roberto Perdia / abogado, dirigente de las organizaciones Libres-Rezistir y Luchar / Argentine
5. Norman Briski / actor, Frente Cultural Che Adelita / Argentine
6. Maria Torrellas / Documentalista / Argentine
7. Carina Peralta / Espacio de Género “Domitila Chungara” Red en Defensa Humanidad, Capitulo Argentina
8. Maribel Núñez / Solidaridad Dominicana Con Haiti
9. Manuel Salazar / Partido Comunista del Trabajo (PCT) / République Dominicaine
10. Juan Hubieres / Movimiento Rebelde (MR) République Dominicaine
11. Manuel Martinez / Agenda Solidaridad / République Dominicaine
12. Josee Aracena/Militancia Revolucionario Socialista, Republica Dominicana (MRS)
13. Narciso Isa Conde / Movimiento Caamañista (MC) République Dominicaine
14. Pedro José Ruiz/Ligua Revolucionaria Socialista (LRS)
15. Mȯnica Riet / Coord. Por la Autodeterminacion del pueblo Haitiano / Uruguay
16. Andrés Olivetti/ Coordinación Por la Autodeterminación del Pueblo Haitiano/ Uruguay
17. Mirtha Guianze / Abogada, defensora de DDHH / Uruguay
18. Eduardo Rubio / Ex diputado de la Republica por Unidad Popular / Uruguay
19. Maria de los Ȧngeles Balparda, Radio Centenario cx36 / Uruguay
20. Jorge Ramada, Ingeniero Quimica, militante sindical / Uruguay
21. Daniel Gatti, periodista / Uruguay
22. Jorge Daniel Diaz Fernȧndez / periodista, director de Radio La Zurda de Uruguay

**Europe et Amerique du Nord**

1. Modeline Michaud / Fédération de la Diaspora Haïtienne d’Europe
2. Sem Supre / Mouvement des Haitien.e.s de France pour le Respect de la Constitution
3. Jhonny Estor / Renaissance-Haiti, USA
4. Renel Exantus/Regroupement des Haïtiens de Montréal contre l’Occupation ((REHMONCO)
5. Robert Ismaël et Antonio Artuso/Cercle Jacques Roumain, Montréal
6. Alain St Victor et Célia Romulus/Coalition Haïtienne au Canada contre la Dictature en Haïti(CHCDH)
7. David Turpin/ Anti-War Comminitees in Solidarity with the Struggles for Self-Determination, USA

Pour Authentification

Josué MERILIEN / KONBIT

David OXYGENE / MOLEGHAF

Henry BOISROLIN / Comité Democratico Haitiano en Argentina

Camille CHALMERS, PAPDA

1. https://account.miamiherald.com/paywall/subscriber-only?resume=239066188&intcid=ab\_archive [↑](#footnote-ref-1)
2. https://rezonodwes.com/2021/09/25/haiti-est-une-victime-de-linternational-et-nest-pas-un-fardeau-pour-la-rd-affirme-le-leader-de-gauche-narciso-isa-conde/ [↑](#footnote-ref-2)
3. – le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques – [↑](#footnote-ref-3)
4. https://www.cetim.ch/wp-content/uploads/Droit-des-peuples----lautod--termination2.pdf. [↑](#footnote-ref-4)
5. https://www.haitilibre.com/article-34820-haiti-flash-l-envoye-special-americain-en-haiti-daniel-foote-demissionne.html [↑](#footnote-ref-5)
6. Les Actes sous le règne Jean-Jacques Dessalines, ed Presses Nationales d’Haïti, col .Angle Droit, p. 10 [↑](#footnote-ref-6)